

L'école prend forme

VOLLÈGES ► Les résultats du concours d'architecture pour le nouveau bâtiment scolaire sont connus. Le lauréat est Laurent Savioz de Sion.

OLIVIER RAUSIS

«Le projet primé a fait l'unanimité, tant auprès du jury que des autres participants qui en ont reconnu les mérites.» Le concours d'architecture pour la construction d'une nouvelle école à Vollèges s'est révélé d'un excellent niveau selon Pascal Moulin, président de la commune et membre du jury: «Tous les projets présentés sont dignes d'intérêt, mais celui du lauréat Laurent Savioz, rationnel et économique, répond parfaitement à nos besoins. Il présente une grande cohérence, tant au niveau des espaces extérieurs et leurs relations au contexte existant, qu'au niveau fonctionnel et architectural.»

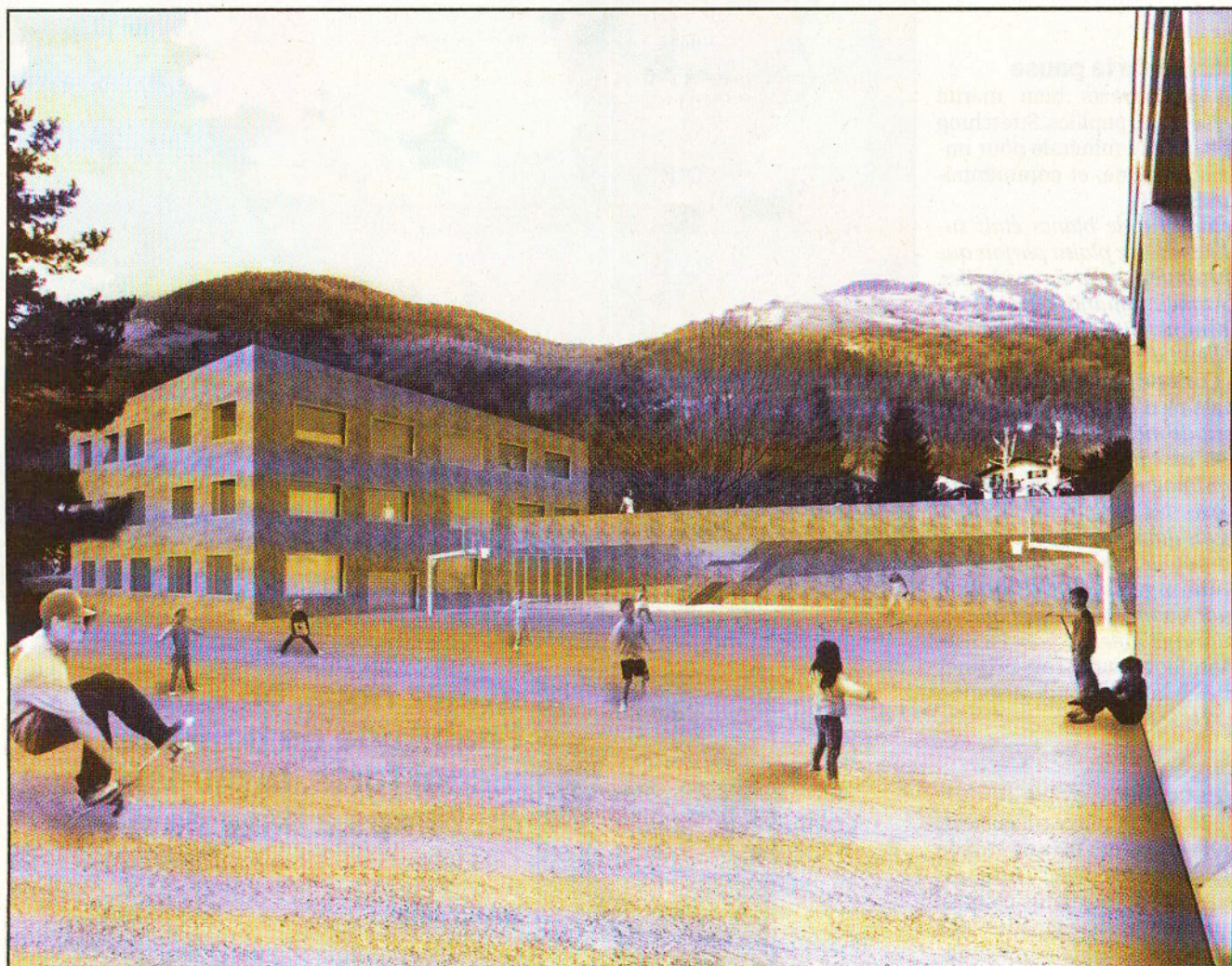
On rappellera que l'école de Vollèges se trouve actuellement dans le bâtiment communal construit en 1895 au centre du village. Ce bâtiment n'a subi qu'une seule transformation, en 1964, si bien que les salles de classes sont vétustes et ne répondent plus aux exigences en matière de dimension, de fonctionnalité et de sécurité.

Après avoir étudié la transformation de ce bâtiment – un projet qui a fait couler passablement d'encre – la Municipalité a décidé de construire une nouvelle école à proximité de la salle polyvalente et du terrain de football.

Sept bureaux ont été conviés à participer au concours d'architecture qui a donc souri à Laurent Savioz de Sion, devant Maurice Thétaz d'Orsières.

Sécurité et rationalité

Parmi les points forts du projet de Laurent Savioz, l'idée de créer une cour d'école entre la salle polyvalente et le nouveau bâtiment, en contrebas de la route cantonale, a fait mouche. Il s'en explique: «La nouvelle école sera implantée à l'ouest de la parcelle constructible, créant avec la salle poly-



Comme le montre cette image virtuelle, la nouvelle école de Vollèges (à gauche) sera construite à proximité de l'actuelle salle polyvalente (à droite), ce qui permet de créer une cour de récréation sécurisée. SAVIOZ LAURENT

valente un nouvel espace de référence qui constituera la cour de récréation. De cette place libre de tout véhicule, on accède aux diverses entrées du bâtiment du site. Le long de la route cantonale, un espace couvert permet de relier l'école à la salle de gym. On y trouve aussi un escalier menant à la partie supérieure du site, en relation avec les transports. Cette délimitation claire des fonctions permet de garantir une sécurité maximale des utilisateurs ainsi qu'un fonctionnement optimal des installations.»

Le nouveau bâtiment, qui respectera le standard miner-

gie, s'organisera sur trois étages. A chaque niveau se trouveront quatre classes ouvertes sur deux façades. Au rez inférieur seront aménagées des salles d'appui, une salle des maîtres et la bibliothèque (scolaire et publique); au rez supérieur, deux salles de classes et deux salles ACM; à l'étage enfin, quatre salles de classes.

De quoi répondre à long terme aux besoins de la commune de Vollèges.

Les sept projets sont exposés, de 17 h à 19 h, au Casino de Vollèges jusqu'au vendredi 4 mai.

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2009

Une fois les plans définitifs établis, le projet de nouvelle école sera soumis à l'enquête publique dans le courant de l'automne 2007. Les travaux devraient ensuite débiter au printemps 2008, l'objectif étant d'être prêt pour la rentrée scolaire d'août 2009.

Si le devis précis n'est pas encore établi, le coût global du projet est de l'ordre de 4 millions de francs, un montant subventionné à hauteur de 45% par le canton.

En parallèle, la commune va également rénover l'école du Levron qui comprend trois salles de classe. Au total, la commune compte 140 élèves entre les classes enfantines et primaires, élèves qui sont scolarisés à Vollèges et au Levron, ainsi qu'à Martigny pour ceux qui habitent Chemin-Dessus. OR